

ESGT - Concours d'entrée 2019

Sujet d'écriture personnelle

La solitude est à l'esprit ce que la diète est au corps, mortelle lorsqu'elle est trop longue, quoique nécessaire.
(Vauvenargues, 1715-1747)

Solitude volontaire et travail

Vouloir conserver des moments où être « seul » tout en travaillant « avec tous » permettrait-il de gagner en efficacité et en qualité de travail ? La solitude est-elle une attitude destructrice ou constructive au travail ? Les activités collectives, éléments moteurs de l'évolution de l'entreprise, brimeraient-elles par leur permanence, la créativité individuelle ? L'identité de chacun aurait-elle besoin d'être confrontée aux regards des autres pour que chacun trouve sa place dans une société complexe ?

Document 1 : Le droit à la déconnexion, Francis Jauréguiberry, Réseaux 2014/4 (n° 186), pages 15 à 49 (extraits)

En moins de vingt-cinq ans, nous sommes passés d'un plaisir récent de connexion à un désir latent de déconnexion. Lorsque les portables sont apparus, de même que les premiers ordinateurs personnels, puis l'Internet, le mot d'ordre a été celui de la connexion. Présentées comme synonyme de progrès, d'ouverture, d'expériences créatives inédites et de nouvelles formes de participation citoyenne, les Technologies de l'information et de la communication (TIC) sont alors tellement pleines de promesses que la non-connexion est très vite pensée comme une injustice : d'un côté ceux qui peuvent participer à la globalité de la société en réseau parce qu'ils ont accès aux équipements et connexions, et de l'autre les exclus qui n'ont pas cette possibilité. La notion de fracture numérique, telle qu'elle a été majoritairement exposée dans les années 1990, désigne cette inégalité et renvoie donc exclusivement à un problème d'accessibilité technique. Les info-riches sont ceux qui bénéficient de l'accès matériel aux réseaux et terminaux adéquats, et les info-pauvres sont ceux qui en sont privés. [...]

Déconnexions professionnelles

Professionnellement, il y a des emplois pour lesquels la déconnexion n'est tout simplement pas possible pendant les heures de travail. Tous les emplois liés à la veille commerciale (appels de clients potentiels), aux renseignements et réservations, ou à des fonctions d'intervention rapide répondent par exemple à cette obligation. Mais les TIC ont en l'espace de quelques années été le vecteur par lequel une surcharge informationnelle s'est ajoutée à des emplois qui, normalement, demandent une certaine concentration, nécessitent une continuité d'exécution et n'impliquent en rien une connexion continue. La mise en demeure de rendre compte quasiment au fil de l'eau de la progression de son travail, les contrôles multiples en cours même d'exécutions des tâches et le culte de l'information tous azimuts dans l'entreprise perturbent et souvent déstabilisent au point qu'un nouvel enjeu est apparu : le droit à la déconnexion.

Ce droit, ou plutôt sa revendication, s'est dégagé comme réaction dès que les technologies de communication ont ouvert de nouvelles « zones d'incertitude » au sein des entreprises. Ces zones ont en effet immédiatement été investies par les directions dans le but de rendre le travail des employés encore plus productif, de pouvoir en contrôler l'effectivité et d'en augmenter l'intensité. Les premières revendications sont toutes apparues comme impliquant trop de contrôles, trop de transparence imposée et trop de sollicitations. Contrairement à ce que pourrait laisser penser une vision panoptique¹ de l'organisation, des zones d'opacité sont nécessaires à son bon fonctionnement, car elles constituent la base même de la responsabilisation des employés. Ainsi, et pour ne prendre qu'un seul exemple [...] les infirmières de deux établissements de santé de Montréal ont débrayé à plusieurs reprises afin de faire annuler une décision qui leur imposait de rendre constamment compte de leur tâche par le biais de tablettes qui les suivaient partout. Du point de vue de la rationalisation des services et du suivi des soins, cette nouvelle disposition avait un sens théorique. Mais de façon pratique, les infirmières se sentaient non seulement contrôlées à distance, mais constamment menacées de devoir quitter leurs patients pour effectuer une autre tâche jugée plus urgente selon une vision panoptique du service. La nouvelle télé-organisation rendait ainsi superflues les micro-périodes d'attente entre deux patients et de recouvrement entre deux gardes. Ces périodes étaient pourtant vécues comme essentielles du point de vue des infirmières : remplissage de fiches de suivi des patients, mais aussi moments de rencontre avec les autres infirmières. Ces moments leur permettaient de partager des savoir-faire et d'échanger des informations qu'elles considéraient comme inhérentes à l'exercice de leur métier, mais aussi de pouvoir moralement s'épauler en cas de difficultés souvent rencontrées. À partir du moment où tout était (censé être) dit par voie électronique, ces échanges n'étaient officiellement plus nécessaires et donc assimilés à une perte de temps. On voit comment l'idéal de la transparence et du zéro temps mort, qui semble accessible grâce à ces technologies permettant la connexion permanente et la simultanéité, se heurte à la réalité d'un métier qui nécessite des zones d'autonomie pour pouvoir exister. Et c'est pour retrouver ces zones d'autonomie que certains n'hésitent pas à se déconnecter.

« À force de répondre à tous ces mails, j'avais perdu mon métier, j'avais perdu le sens de ce que je faisais. Je répondais à des mails qui n'avaient rien à voir avec ce que je faisais [...]. Et tous les jours, je passais de plus en plus de temps à répondre en pensant que

¹Se dit [à l'origine] d'un bâtiment (pénitencier, hospitalier, etc.) dont, d'un pont d'observation interne, on peut embrasser du regard tout l'intérieur. »

ça ne servait à rien. [...] Le pire, c'est que j'avais l'impression que je faisais quelque chose, mais que ce quelque chose me volait mon temps, mon vrai temps de travail [...] ça ne pouvait pas durer comme ça. » (Claire, secrétaire, 41 ans)

« Le fait même de me déconnecter m'a amené à mieux hiérarchiser. Plusieurs fois, je me suis rendu compte que si [je ne m'étais pas déconnecté], je n'aurais pas décidé de faire telle ou telle chose en premier. En me reconnectant, c'est elle que je faisais en premier. Elle était devenue une priorité parce que j'y avais réfléchi entre-temps. Sinon, elle aurait été perdue au milieu des autres toutes liées à la liste des e-mails. Et dans la liste des e-mails, on ne traite pas en priorité ce qui est le plus important, ça ne marche pas comme ça, on se laisse aller... » (Jean, 42 ans, chargé d'étude dans un cabinet-conseil)

« Quand je suis sur un dossier, je ne peux pas faire trente-six autres choses. Mais je répondais [au téléphone] et après il me fallait toujours cinq minutes pour m'y remettre, à chaque fois... sans compter les appels qui m'obligeaient à faire autre chose entre-temps. Depuis un an (le fait d'avoir changé de bureau a peut-être joué), je laisse presque toujours sonner... Je vous emmerde, je travaille... Deux fois sur trois, il n'y a pas de message [sur le répondeur] et pour le reste, ce n'est jamais si urgent, je rappelle. [...] J'ai retrouvé une sorte de continuité dans mes dossiers, je vais plus vite et je suis plus concentré. » (35 ans, notaire dans une étude d'une cinquantaine d'employés)

« Je ne suis ni la concierge, ni la standardiste, ni le DRH. Mais [parce que j'ai un e-mail et un portable], je dois lire des mails qui ne me concernent pas, répondre à des appels qui n'ont rien d'urgent, régler des problèmes d'occupation de salle, de rendez-vous reportés... Depuis [que j'ai instauré mes deux heures de déconnexion], j'ai retrouvé la sensation de réellement faire quelque chose. Au bout de mes deux heures, je me dis : j'ai fait ça, ça et ça. Je sais ce que j'ai fait. » (44 ans, chef d'un service de trente employés dans une institution de plus de 800 personnes)

Les pratiques de déconnexion demeurent donc, dans l'écrasante majorité des cas, individuelles. Or tous les employés et cadres ne sont pas égaux dans leur latitude et leur capacité à mettre ces pratiques en œuvre. Si l'on voulait forcer le trait, on pourrait écrire qu'il y a d'un côté ceux qui ont le pouvoir de se déconnecter, et donc d'imposer aux autres leur (relative si répondeur) inaccessibilité, et de l'autre ceux qui ne l'ont pas ; d'un côté ceux qui ont le pouvoir d'imposer aux autres une disponibilité d'écoute permanente, et de l'autre ceux qui doivent se plier à cette volonté ; d'un côté donc ceux qui ont le pouvoir de se déconnecter et de l'autre ceux qui ont le devoir de rester connecté. [...]

Bien entendu, ce ne sont pas les TIC qui créent de toutes pièces cette inégalité. Celle-ci dérive de la hiérarchie, des rapports de force, des statuts, et en définitive des types de pouvoir déjà existants au sein des entreprises, organisations ou réseaux. La question n'est donc pas de considérer les technologies de communication comme productrices *sui generis* de nouvelles formes d'exploitation, mais de savoir si la simultanéité télécommunicationnelle qu'elles autorisent tend plutôt à renforcer les inégalités existantes (sous la forme du couple contrôle/dépendance) ou, au contraire, à les éliminer (en permettant d'expérimenter de nouvelles formes d'organisation dans le sens d'une plus grande autonomie et responsabilité de chacun). [...]

Enfin, se déconnecter revient aussi à prendre le risque de soi-même. Celui de se retrouver seul, vide, sans ressource ou sans but. Ce sont des moments difficiles car (hormis peut-être pour ceux qui croient en Dieu) la confrontation avec le sens de son existence est toujours périlleuse et implacablement angoissante quant à son issue. Ce n'est pas seulement la curiosité ou l'espoir d'advenance qui motive ceux qui, dès qu'ils ont cinq minutes, pianotent sur leur clavier. Et ce n'est pas seulement l'ennui qu'ils fuient ainsi : c'est aussi l'angoisse existentielle. Si l'on accepte en effet avec Heidegger que c'est parce qu'il « s'insère dans le temps » (*Zeitigung*) que l'individu a conscience de son « être-là » (*Dasein*), et que cette conscience est avant tout celle de sa finitude individuelle (l'être est dans la conscience du temps qui est celle de sa mort), on peut penser que l'écrasement du présent sur l'immédiat est une façon d'échapper à l'angoisse qu'une telle conscience entraîne. Les TIC sont d'incroyables machines à occuper son temps, à combler tout temps mort en stimulant, informant, instruisant ou distrayant. Mais dans une perspective pascalienne, il est aussi possible de dire qu'elles sont à la mesure de la soif de divertissement de l'homme qui fuit les questions existentielles ou plus simplement celle du sens de la vie. [...]

Document 2 : L'étranger, Albert Camus, 1957, Gallimard, pp. 1155-56

Extrait 1- Aujourd'hui, maman est morte. [...] L'asile de vieillards est à Marengo, à quatre-vingts kilomètres d'Alger. Je prendrai l'autobus à deux heures et j'arriverai dans l'après-midi. Ainsi, je pourrai veiller et je rentrerai demain soir. J'ai demandé deux jours de congé à mon patron et il ne pouvait pas me les refuser avec une excuse pareille. Mais il n'avait pas l'air content. Je lui ai même dit : « Ce n'est pas de ma faute. » Il n'a pas répondu. J'ai pensé alors que je n'aurais pas dû lui dire cela. En somme, je n'avais pas à m'excuser. C'était plutôt à lui de me présenter ses condoléances. Mais il le fera sans doute après-demain, quand il me verra en deuil.

Extrait 2- [...] Aujourd'hui j'ai beaucoup travaillé au bureau. Le patron a été aimable. Il m'a demandé si je n'étais pas trop fatigué et il a voulu savoir aussi l'âge de maman. J'ai dit « une soixantaine d'années », pour ne pas me tromper et je ne sais pas pourquoi il a eu l'air d'être soulagé et de considérer que c'était une affaire terminée.

Il y avait un tas de documents qui s'amoncelaient sur ma table et il a fallu que je les dépouille tous. Avant de quitter le bureau pour aller déjeuner, je me suis lavé les mains. À midi, j'aime bien ce moment. Le soir, j'y trouve moins de plaisir parce que la serviette roulante qu'on utilise est tout à fait humide : elle a servi toute la journée. J'en ai fait la remarque un jour à mon patron. Il m'a répondu qu'il trouvait cela regrettable, mais que c'était tout de même un détail sans importance. Je suis sorti un peu tard, à midi et demi, avec Emmanuel, qui travaille à l'expédition. Le bureau donne sur la mer et nous avons perdu un moment à regarder les cargos dans le port brûlant de soleil.

Extrait 3- [...] J'ai voulu raccrocher tout de suite parce que je sais que le patron n'aime pas qu'on nous téléphone de la ville. Mais Raymond m'a demandé d'attendre et il m'a dit qu'il aurait pu me transmettre cette invitation le soir, mais qu'il voulait m'avertir d'autre

chose. Il avait été suivi toute la journée par un groupe d'Arabes parmi lesquels se trouvait le frère de son ancienne maîtresse. « Si tu le vois près de la maison ce soir en rentrant, avertis-moi. » J'ai dit que c'était entendu.

Peu après, le patron m'a fait appeler et sur le moment j'ai été ennuyé parce que j'ai pensé qu'il allait me dire de moins téléphoner et de mieux travailler. Ce n'était pas cela du tout. Il m'a déclaré qu'il allait me parler d'un projet encore très vague. Il voulait seulement avoir mon avis sur la question. Il avait l'intention d'installer un bureau à Paris qui traiterait ses affaires sur la place, et directement, avec les grandes compagnies et il voulait savoir si j'étais disposé à y aller. Cela me permettrait de vivre à Paris et aussi de voyager une partie de l'année. « Vous êtes jeune, et il me semble que c'est une vie qui doit vous plaire. » J'ai dit que oui mais que dans le fond cela m'était égal. Il m'a demandé alors si je n'étais pas intéressé par un changement de vie. J'ai répondu qu'on ne changeait jamais de vie, qu'en tout cas, toutes se valaient et que la mienne ici ne me déplaisait pas du tout. Il a eu l'air mécontent, m'a dit que je répondais toujours à côté, que je n'avais pas d'ambition et que cela était désastreux dans les affaires. Je suis retourné travailler alors. J'aurais préféré ne pas le mécontenter, mais je ne voyais pas de raison pour changer ma vie. [...]

Document 3 : Stupeurs et tremblements, Amélie Nothomb, 1999, Albin Michel, pp.68-87

(Au début des années 1990, la narratrice, Amélie, est embauchée par Yumimoto, une puissante firme japonaise. Cependant, elle ne sait pas quelles sont ses missions. Sa directrice, Fubuki, lui trouve des tâches à réaliser).

Le visage de Fubuki quitta enfin son expression de combat pour adopter un étonnement amusé :

— Votre intelligence a besoin d'être sollicitée ? Que c'est excentrique !

— C'est on ne peut plus ordinaire.

— Bon. Je vais réfléchir à un travail qui solliciterait l'intelligence, répéta ma supérieure qui semblait se délecter de cette façon de parler.

— Entre-temps, puis-je aller aider monsieur Unaji à corriger mes fautes ?

— Surtout pas ! Vous avez assez commis de dégâts comme ça ! [...]

Un classeur énorme m'attendait sur mon bureau.

— Vous vérifierez les notes de frais des voyages d'affaires, me dit-elle.

— Encore de la comptabilité ? Je vous ai pourtant avertie de mes déficiences.

Elle ouvrit le classeur.

— Voici par exemple le dossier que monsieur Shiranai a constitué en vue d'être remboursé pour ses frais à l'occasion de son voyage d'affaires à Düsseldorf. Vous devez refaire le moindre de ses calculs et les contester si vous n'obtenez pas le même résultat que lui, au yen près. À cette fin, comme la plupart des factures sont réglées en marks², vous devez calculer sur la base du cours du mark aux dates indiquées sur les tickets. N'oubliez pas que les taux changent chaque jour.

Commença alors l'un des pires cauchemars de ma vie. Dès l'instant où cette nouvelle tâche me fut attribuée, la notion de temps disparut de mon existence pour laisser place à l'éternité du supplice. Jamais au grand jamais, il ne m'arriva de trouver un résultat, sinon identique, au moins comparable à ceux que j'étais censée vérifier. Par exemple, si le cadre avait calculé que Yumimoto lui devait 90 327 yens, j'obtenais 15 211 yens ou alors 17 2045 yens. Et il apparut très vite que les erreurs étaient dans mon camp.

À la fin de la première journée, je dis à Fubuki :

— Je ne pense pas être capable de remplir cette mission.

— Il s'agit pourtant d'un travail qui sollicite l'intelligence, répliqua-t-elle, implacable.

— Je ne m'en sors pas, avouais-je lamentablement.

— Vous vous habituerez.

Je ne m'habituais pas. Il se révéla que j'étais incapable, au dernier degré, et malgré des efforts acharnés, d'effectuer ces opérations.

Ma supérieure s'empara du classeur pour me prouver combien c'était facile. Elle prit un dossier et se mit à tapoter, à une vitesse fulgurante, sur sa calculette dont elle n'avait même pas besoin de regarder le clavier. En moins de quatre minutes, elle conclut :

— J'obtiens le même montant que monsieur Saitama, au yen près.

Et elle apposa son cachet sur le rapport.

Subjuguée par cette nouvelle injustice de la nature, je repris mon labeur. Ainsi, douze heures ne me suffisaient pas à boucler ce dont Fubuki se jouait en moins de trois minutes cinquante secondes.

Je ne sais combien de jours s'étaient écoulés quand elle remarqua que je n'avais encore régularisé aucun dossier :

— Pas même un seul ! s'exclama-t-elle.

— En effet, dis-je, en attendant mon châtement.

Pour mon malheur, elle se contenta de montrer le calendrier :

— N'oubliez pas que le classeur doit être achevé pour la fin du mois.

J'aurais préféré qu'elle se mît à hurler. [...]

La fin du mois approchait et le classeur demeurait aussi épais.

— Êtes-vous sûre que vous ne le faites pas exprès ?

— Absolument sûre.

— Y a-t-il beaucoup de... gens comme vous dans votre pays ? [...]

— Aucun Belge n'est semblable à moi.

— Cela me rassure. *J'éclatai de rire*

— Vous trouvez cela comique ?

² Nom de la monnaie allemande avant la création de l'Euro.

— On ne vous a jamais dit, Fubuki, qu'il était avilissant de rudoyer les handicapés mentaux ?

— Si. Mais on ne m'avait pas prévenue que j'aurais l'un d'entre eux sous mes ordres. *Je rigolai de plus belle.*

— Je ne vois toujours pas ce qui vous amuse.

— Cela fait partie de ma maladie psychomotrice.

— Concentrez-vous plutôt sur votre travail.

Le 28, je lui annonçai ma décision de ne plus rentrer chez moi le soir :

— Avec votre permission, je passerai les nuits ici, à mon poste.

— Votre cerveau est-il plus efficace dans l'obscurité ?

— Espérons-le. Peut-être cette nouvelle contrainte le rendra-t-elle enfin opérationnel.

Je reçus son autorisation sans difficulté. Il n'était pas rare que des employés restent au bureau toute la nuit, quand il y avait des échéances à respecter.

— Croyez-vous qu'une nuit suffira ?

— Certainement pas. Je n'ai pas prévu de rentrer chez moi avant le 31. *Je lui montrai mon sac à dos* : J'ai apporté ce qu'il me faut.

Une certaine griserie s'empara de moi lorsque je me retrouvai seule dans la compagnie Yumimoto. Elle passa très vite quand je constatai que mon cerveau ne fonctionnait pas mieux la nuit. Je travaillai sans trêve : cet acharnement ne donna aucun résultat.

À quatre heures du matin, j'allai faire une rapide toilette devant un lavabo et me changer. Je bus un thé très fort et regagnai mon poste.

Les premiers employés arrivèrent à sept heures. Fubuki arriva une heure plus tard. Elle eut un bref regard sur le casier des notes de frais vérifiées et vit qu'il était toujours aussi vide. Elle hocha la tête.

Une nuit blanche succéda à la précédente. La situation demeurait inchangée. Dans mon crâne, les choses restaient aussi confuses. J'étais pourtant très loin du désespoir. [...]

Vint la nuit du 30 au 31. Fubuki fut la dernière partie. Je me demandais pourquoi elle ne m'avait pas congédiée : n'était-il pas trop clair que je ne parviendrais jamais à boucler le centième de mon travail ?

Je me retrouvai seule. C'était ma troisième nuit blanche d'affilée, dans le bureau géant.

Il m'arriva alors une chose fabuleuse : mon esprit passa de l'autre côté.

Soudain, je ne fus plus amarrée. Je me levai. J'étais libre. Jamais je n'avais été aussi libre. Je marchai jusqu'à la baie vitrée. La ville illuminée était très loin au-dessous de moi. J'étais Dieu. Je défenestrai mon corps pour en être quitte.

J'éteignis les néons. Les lointaines lumières de la cité suffisaient à y voir clair. J'allais à la cuisine chercher un Coca que je bus d'un trait. De retour à la section comptabilité, je délaçai mes souliers et les envoyai promener. Je sautai sur un bureau, puis de bureau en bureau, en poussant des cris de joie.

J'étais si légère que les vêtements m'accablaient. Je les enlevai un à un et les dispersai autour de moi. Quand je fus nue, je fis le poirier — moi qui de ma vie n'en avais jamais été capable. Sur les mains, je parcourus les bureaux adjacents. Ensuite, après une culbute parfaite, je bondis et me retrouvai assise à la place de ma supérieure. [...]

Soudains, le froid s'empare de moi. J'ai beau serrer l'ordinateur dans mes bras, ça ne réchauffe pas. Je remets mes vêtements. Comme je claque toujours des dents, je me couche par terre et je renverse sur moi le contenu de la poubelle. Je perds connaissance.

On me crie dessus. J'ouvre les yeux et je vois les détritrus. Je les referme.

Je retombe dans l'abîme.

J'entends la douce voix de Fubuki : *Je la connais bien. Elle s'est recouverte d'ordures pour qu'on n'ose pas la secouer. C'est dans sa manière. Elle n'a aucune dignité. Quand je lui dis qu'elle est bête, elle me répond que c'est plus grave, qu'elle est une handicapée mentale. Il faut toujours qu'elle s'abaisse. Elle croit que cela la met hors de portée. Elle se trompe.*

J'ai envie d'expliquer que c'était pour me protéger du froid. Je n'ai pas la force de parler. Je suis au chaud sous les saletés de Yumimoto. Je sombre encore.

J'émergeai. À travers une couche de paperasses chiffonnée, de canettes, de mégots mouillés de Coca, j'aperçus l'horloge qui indiquait dix heures du matin.

Je me relevai. Personne n'osa me regarder, à part Fubuki qui me dit avec froideur :

— La prochaine fois que vous déciderez de vous déguiser en clocharde, ne le faites pas dans notre entreprise. Il y a des stations de métro pour ça.

Malade de honte, je pris mon sac à dos et filai aux toilettes où je me changeai et me lavai la tête sous le robinet. Quand je revins, une femme d'ouvrage avait déjà nettoyé les traces de ma folie.

— J'aurais voulu faire ça moi-même, dis-je, gênée.

— Oui, commenta Fubuki. Ça au moins, vous en auriez peut-être été capable.

— J'imagine que vous pensez aux vérifications de frais. Vous avez raison : c'est au-dessus de mes capacités. Je vous l'annonce solennellement : je renonce à cette tâche.

— Vous y avez mis le temps, observa-t-elle, narquoise.

« C'était donc ça, pensai-je. Elle voulait que ce soit moi qui le dise. Évidemment : c'est beaucoup plus humiliant. »

— L'échéance tombe ce soir, repris-je.

— Donnez-moi le classeur.

En vingt minutes, elle avait fini.